

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du
2^e trimestre 2025

Juillet 2025

Mémo 2^e trim.
(évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -4,5%

Neuf

↘ -9%

Entretien-Rénovation

↘ -1,5%

EN SYNTHÈSE

UNE ACTIVITÉ EN REPLI DURABLE DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE

Le premier semestre 2025 s'achève sur la poursuite du repli de l'activité dans l'artisanat du bâtiment, avec une baisse globale de 4,5 % au deuxième trimestre 2025 par rapport au deuxième trimestre 2024. La construction neuve continue de plonger (-9 %), l'entretien-amélioration, pourtant traditionnellement plus résilient, reste aussi orienté à la baisse (-1,5 %), y compris sur le segment des travaux de performance énergétique. L'amélioration des ventes dans l'ancien et la reprise progressive des mises en chantier peinent à enrayer une dégradation bien ancrée, dans un contexte d'incertitude politique.

Le ralentissement du recul de l'activité en glissement annuel depuis le début de l'année 2025 n'est pas synonyme d'un rétablissement de l'artisanat du bâtiment. La baisse marquée du volume d'activité observée au deuxième trimestre 2025 (-4,5 % en glissement annuel après -5 % au premier trimestre et -6 % au quatrième trimestre 2024) s'inscrit dans une tendance négative de long terme.

Le segment le plus en difficulté est une nouvelle fois la construction neuve, dont les profondes difficultés persistent et se traduisent par un recul du volume d'activité de 9 % en glissement annuel. Cela s'explique notamment par le niveau des mises en chantier, inférieur à la période 2019-2023, avec des difficultés toujours prononcées pour les logements individuels purs (-15,1 %).

Les montant accordés de crédits à l'habitat connaissent une nette progression, en hausse de 50 % sur un an au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024. Parallèlement, le marché de l'immobilier ancien amorce une reprise, avec un nombre de logements vendus cumulé sur 12 mois en hausse de 8,4 % en juillet

2025 par rapport à juillet 2024. Toutefois, ces signaux encourageants ne se répercutent pas sur l'activité des entreprises artisanales intervenant en entretien-amélioration. Le repli de ce segment se poursuit de manière plus modérée, mais reste significatif (-1,5 %). Les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements suivent la même dynamique avec un recul équivalent de -1,5 %. L'ensemble des corps de métiers est affecté par ce recul d'activité, avec des évolutions en volume comprises entre -3 % pour les entreprises d'électricité et -5,5 % pour les entreprises de menuiserie-serrurerie. À l'échelle régionale également, le recul est notable et compris entre -2,5 % pour la région Hauts-de-France et -9 % pour la région Centre-Val de Loire.

Ce repli généralisé affecte directement les carnets de commande, en diminution ce trimestre. La durée moyenne d'activité garantie recule à 68 jours en moyenne, tandis que les soldes d'opinion restent défavorables tant pour la construction neuve (-17 points) que pour l'entretien-amélioration (-6 points).

Les tensions de trésorerie se maintiennent, une

entreprise artisanale sur cinq faisant encore état de besoins de financement au deuxième trimestre 2025 pour un montant moyen de 30 000 euros. Ces difficultés continuent d'impacter les perspectives d'emploi : les entreprises artisanales du secteur ont vu leurs effectifs salariés reculer de 3,4 % sur un an au 1^{er} trimestre 2025, soit 28 300 emplois supprimés. Les perspectives sur l'emploi restent défavorables : les intentions de licenciement et de non-renouvellement des contrats (12 %) dépassent les intentions de recrutement (7 %). Les perspectives pour les prochains trimestres restent préoccupantes pour l'artisanat du bâtiment. La suspension du parcours accompagné de MaPrimeRénov' conjugué à la diminution des volumes de CEE ainsi que le risque que l'incertitude politique, alimente un climat d'incertitude durable et pèse sur une demande déjà affaiblie par la prudence des ménages, dont le taux d'épargne poursuit sa progression. Dans ces conditions, l'année 2025 s'annonce comme une année de repli de l'activité dans le secteur, tous segments confondus.

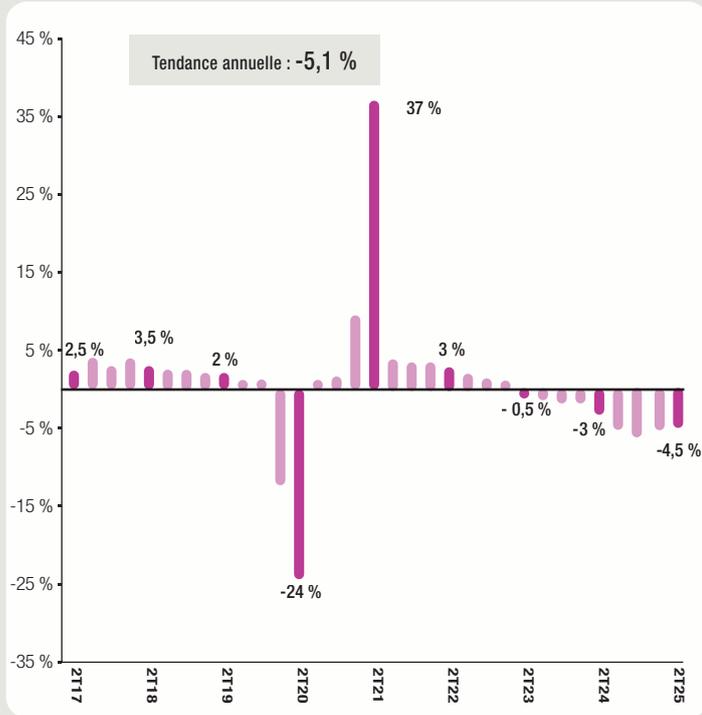
VOLUME D'ACTIVITÉ

Le recul de l'activité reste marqué, mais ralentit légèrement

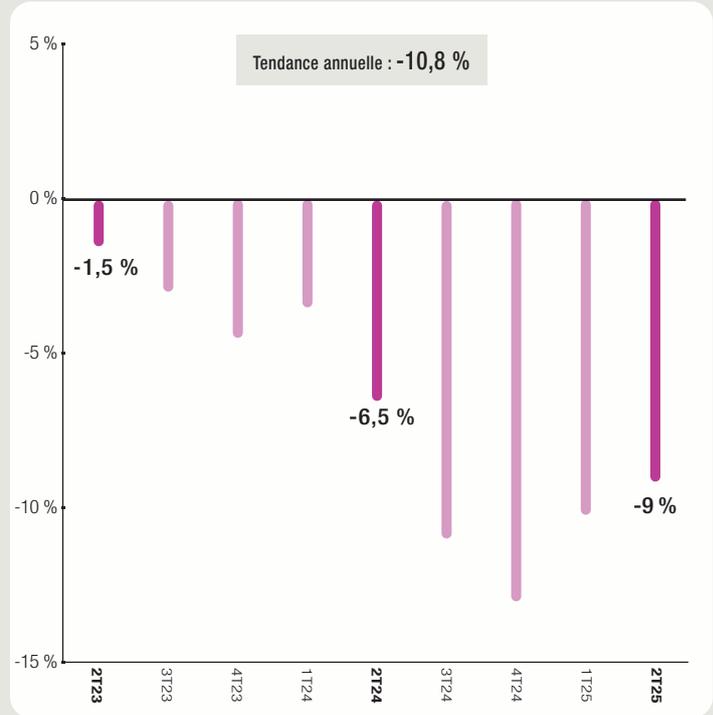
Au deuxième trimestre 2025, le recul du volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment est encore net, bien qu'en léger ralentissement pour le deuxième trimestre consécutif. Il s'établit à -4,5 % par rapport au deuxième trimestre 2024, contre -5 % en glissement annuel au premier trimestre 2025. La tendance demeure particulièrement dégradée en construction neuve (-9 %

après -10 % au trimestre précédent). Les travaux d'entretien-amélioration se replient toujours (-1,5 % après -2 %), sans contribution positive des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements pour lesquels le rythme de repli reste le même ce trimestre (-1,5 %).

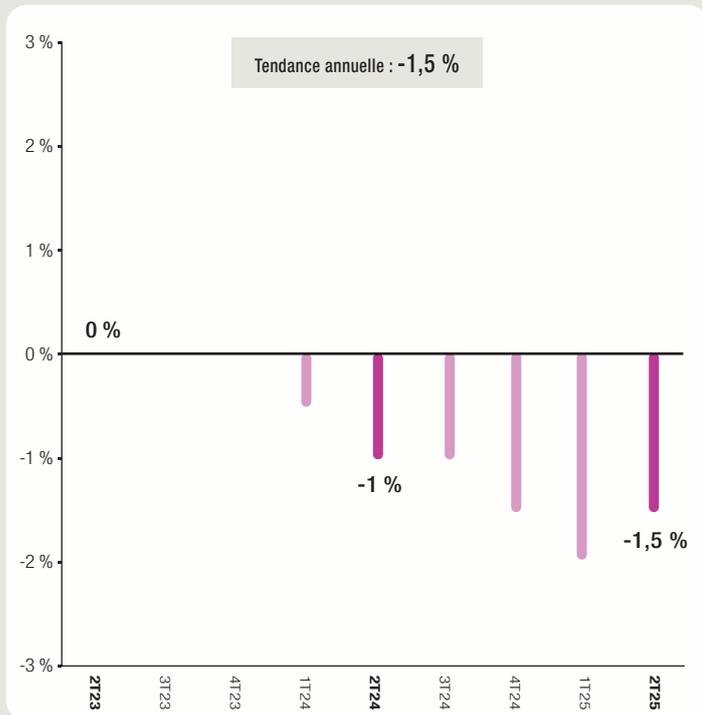
Activité artisanat



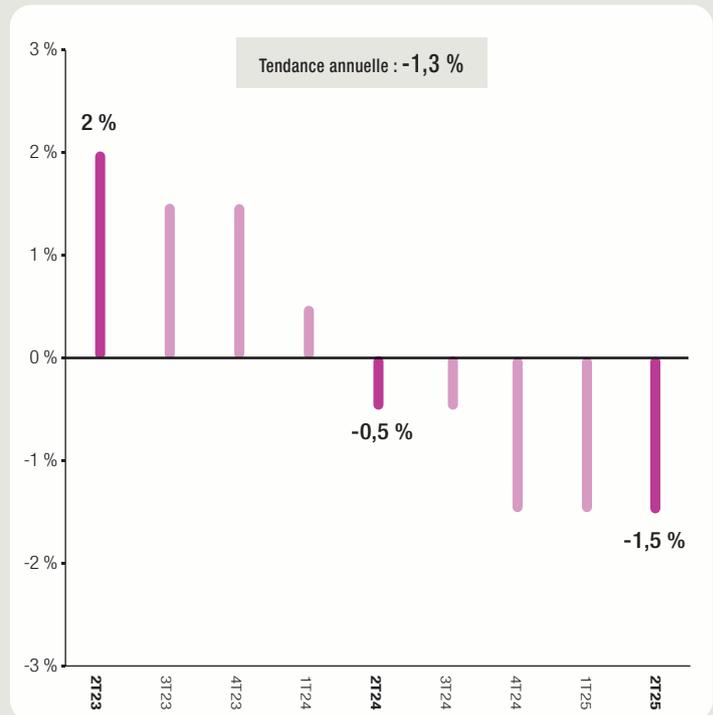
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)



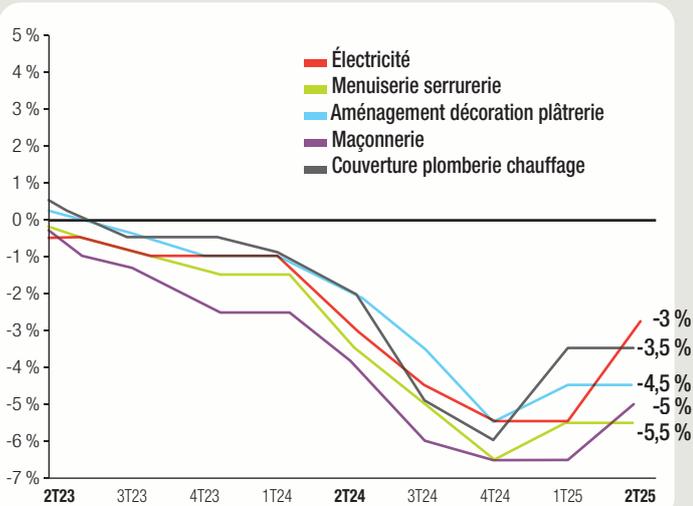
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Recul de l'activité pour tous les corps de métiers

Le recul de l'activité en glissement annuel est encore marqué pour tous les corps de métiers ce trimestre, allant de -5,5 % pour les entreprises de menuiserie-serrurerie à -3 % pour les entreprises d'électricité, alors que ces deux corps de métiers avaient enregistré une évolution comparable au trimestre précédent (-5,5 %). Pour la première fois depuis le premier trimestre 2023, les entreprises de maçonnerie n'enregistrent pas la tendance la plus dégradée, avec un recul encore très conséquent de -5 % (après -6,5 % au trimestre précédent). Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage et aménagement-décoration-plâtrerie voient leur activité reculer au même rythme qu'au trimestre précédent : respectivement -3,5 % et -4,5 % en glissement annuel.

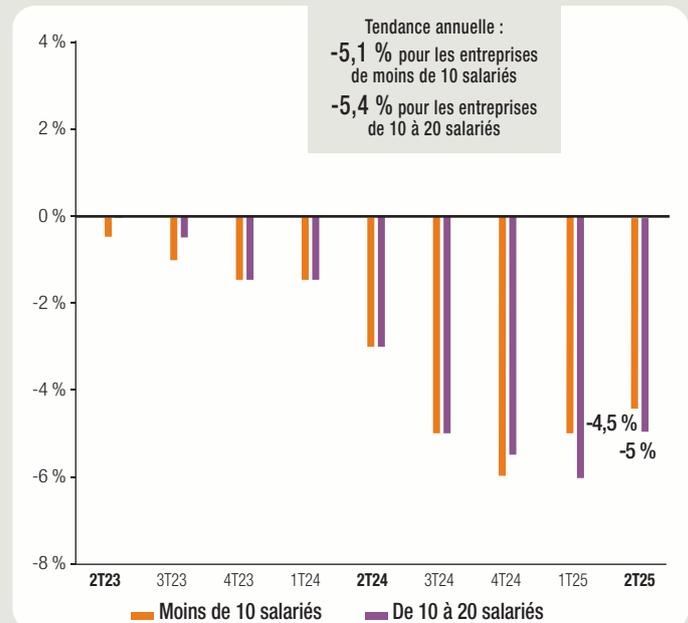


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Le recul de l'activité est légèrement moins marqué pour les entreprises de moins de 10 salariés

Au deuxième trimestre 2025, les entreprises artisanales de moins de 10 salariés enregistrent un recul de l'activité en glissement annuel moins marqué que les entreprises artisanales de 10 à 20 salariés (respectivement -4,5 % et -5 % par rapport au deuxième trimestre 2024).

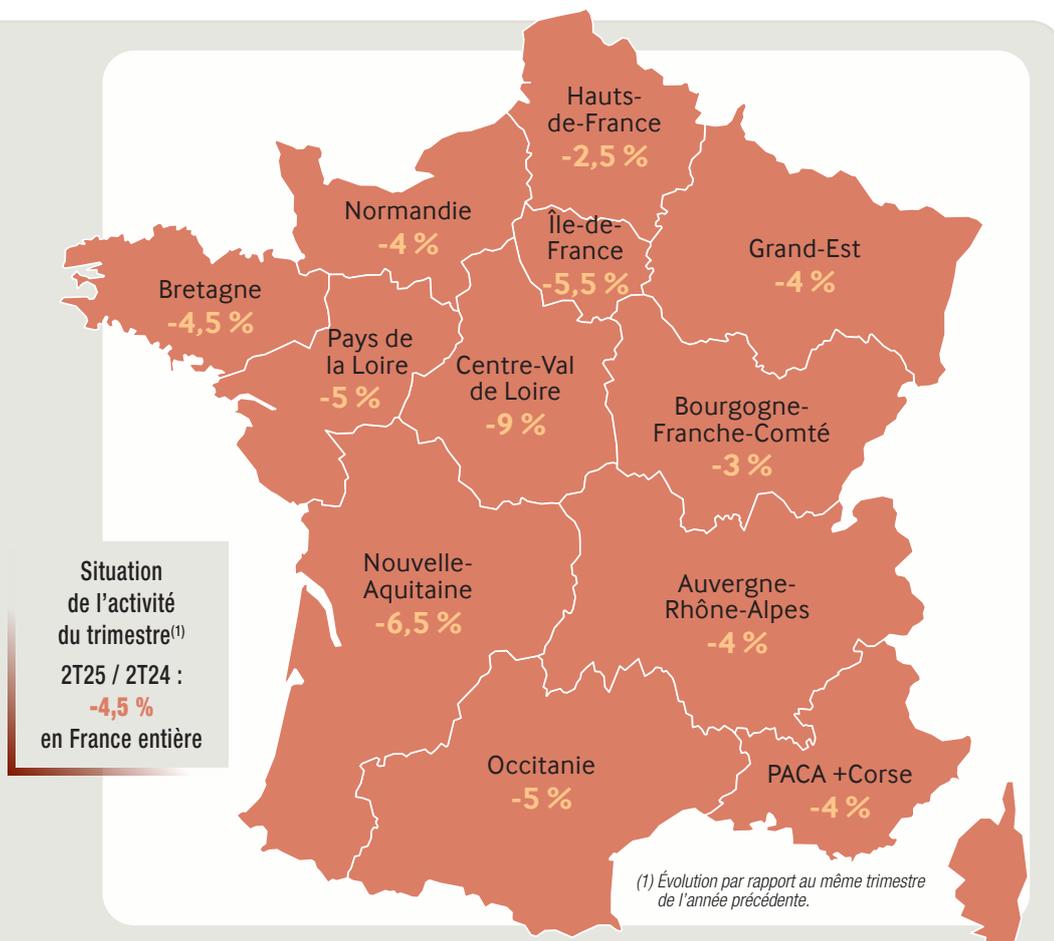


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédent.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au 2T2025

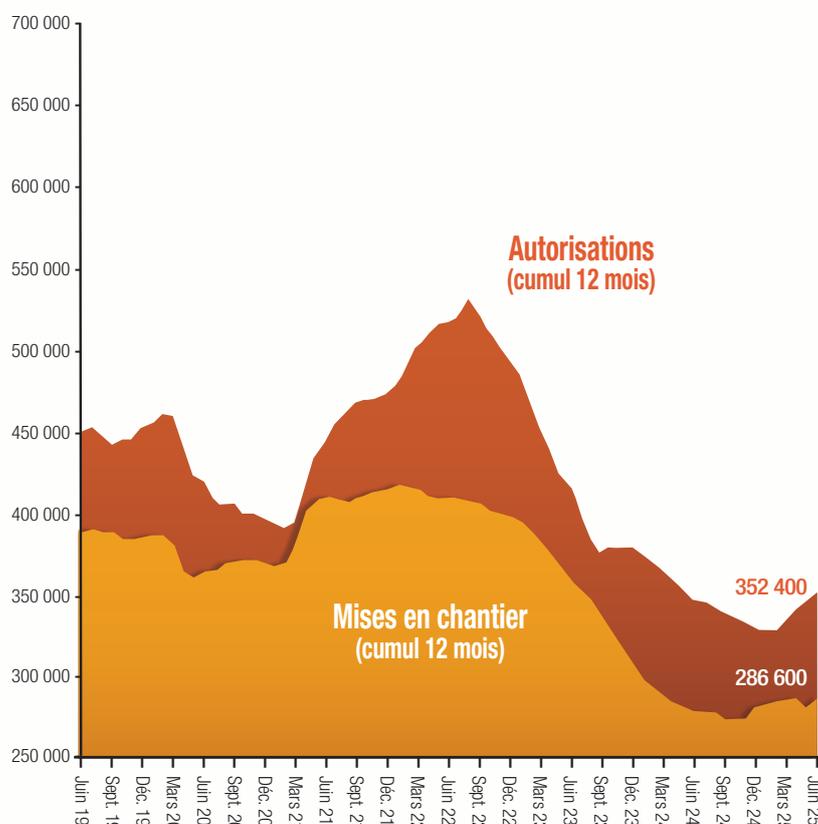
La baisse du volume d'activité en glissement annuel se poursuit sur l'ensemble du territoire au deuxième trimestre 2025, avec des rythmes contrastés selon les régions. C'est en région Centre-Val de Loire qu'elle est la plus marquée (-9 % par rapport au deuxième trimestre 2024), suivie par les régions Nouvelle-Aquitaine (-6,5 %), Île-de-France (-5,5 %), Pays de la Loire et Occitanie (-5 %). Le recul de l'activité est de -4,5 % en Bretagne, et -4 % en Normandie, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA-Corse. Enfin, la baisse est la plus contenue dans les régions Bourgogne-Franche-Comté (-3 %) et Hauts-de-France (-2,5 %).



(1) Évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les autorisations et mises en chantier



En juin 2025, les autorisations et mises en chantier mensuelles progressent respectivement de 7,2 % et 26,4 % par rapport à mai 2025 (données mensuelles corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés), retrouvant ainsi une tendance haussière après un léger décrochage au mois précédent (respectivement - 8,7 % et -14,9 % par rapport à avril 2025). Cumulé sur 12 mois, le marché de la construction neuve semble également orienté plus favorablement.

Les autorisations de logements cumulées sur 12 mois en juin 2025 totalisent 352 400 logements, en légère augmentation par rapport au même cumul un an auparavant (+1,1%), mais toujours nettement inférieures au niveau précédant la crise sanitaire (cumul de mars 2019 à février 2020), de 24 %. Cette tendance dissimule des orientations contrastées selon les types de logements, avec + 4,1% pour les logements individuels groupés (soit 45 300 logements), + 1,5 % pour les logements collectifs (182 100 logements) et + 5,2 % pour les logements en résidence (47 700 logements), mais - 3,7 % pour les logements individuels purs (77 400 logements).

En parallèle, entre juillet 2024 et juin 2025, on dénombre 286 600 logements mis en chantier, en augmentation (+ 2,9 %) par rapport au cumul entre juillet 2023 et juin 2024 mais significativement inférieur par rapport aux 12 mois précédant la crise sanitaire (- 26 %). Les mises en chantier de logements individuels purs sont les seules à marquer un recul franc sur cette période (-15,1%), tandis que les logements individuels groupés, collectifs, et en résidence sont en progression de respectivement 17,8%, 6,4% et 17%.

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois
(résultats à la fin juin 2025)

Variation

(juillet 2024 à juin 2025 / juillet 2023 à juin 2024)

Individuel	122 600	- 1 %
- Individuels purs	77 400	- 3,7 %
- Individuels groupés	45 300	+ 4,1 %
Collectifs	182 100	+ 1,5 %
Logements en résidence	47 700	+ 5,2 %
Total	352 400	+ 1,1 %

Type de logements mis en chantier

Cumul des 12 derniers mois
(résultats à la fin juin 2025)

Variation

(juillet 2024 à juin 2025 / juillet 2023 à juin 2024)

Individuels	106 900	- 5,1 %
- Individuels purs	66 600	- 15,1 %
- Individuels groupés	40 300	+ 17,8 %
Collectifs	142 800	+ 6,4 %
Logements en résidence	36 800	+ 17 %
Total	286 600	+ 2,9 %

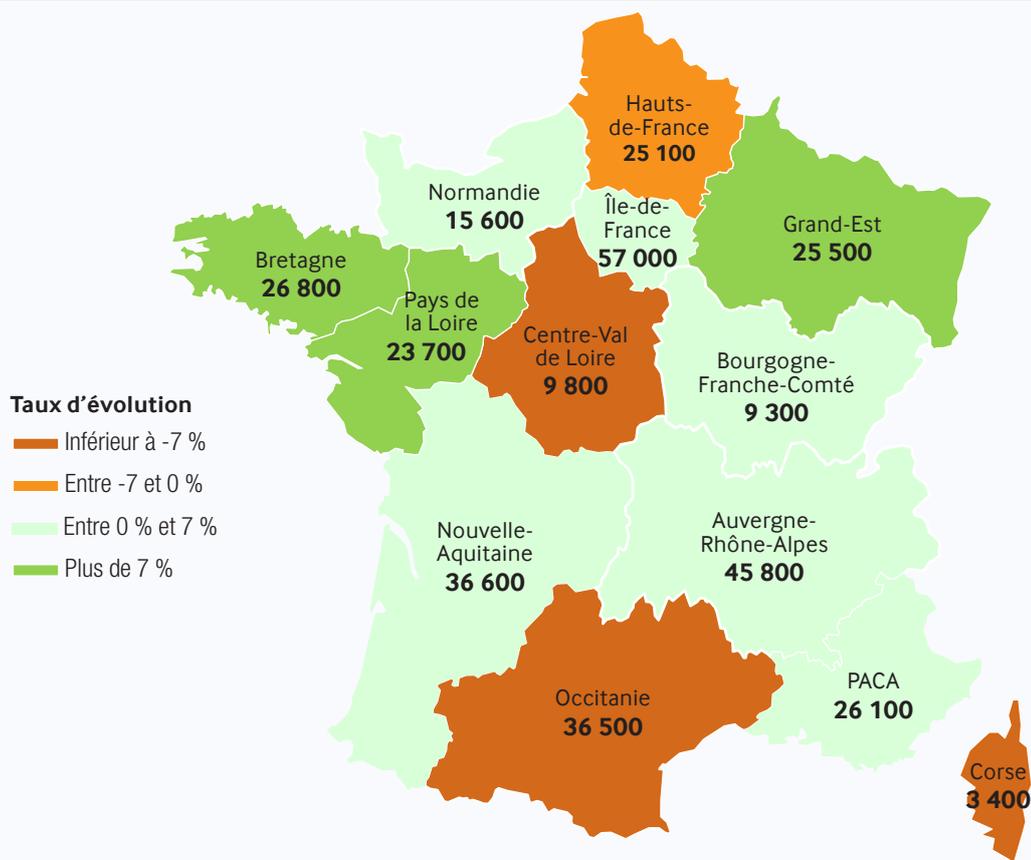
Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.

La somme des valeurs peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis.

Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives en raison des perturbations sur les délais depuis la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

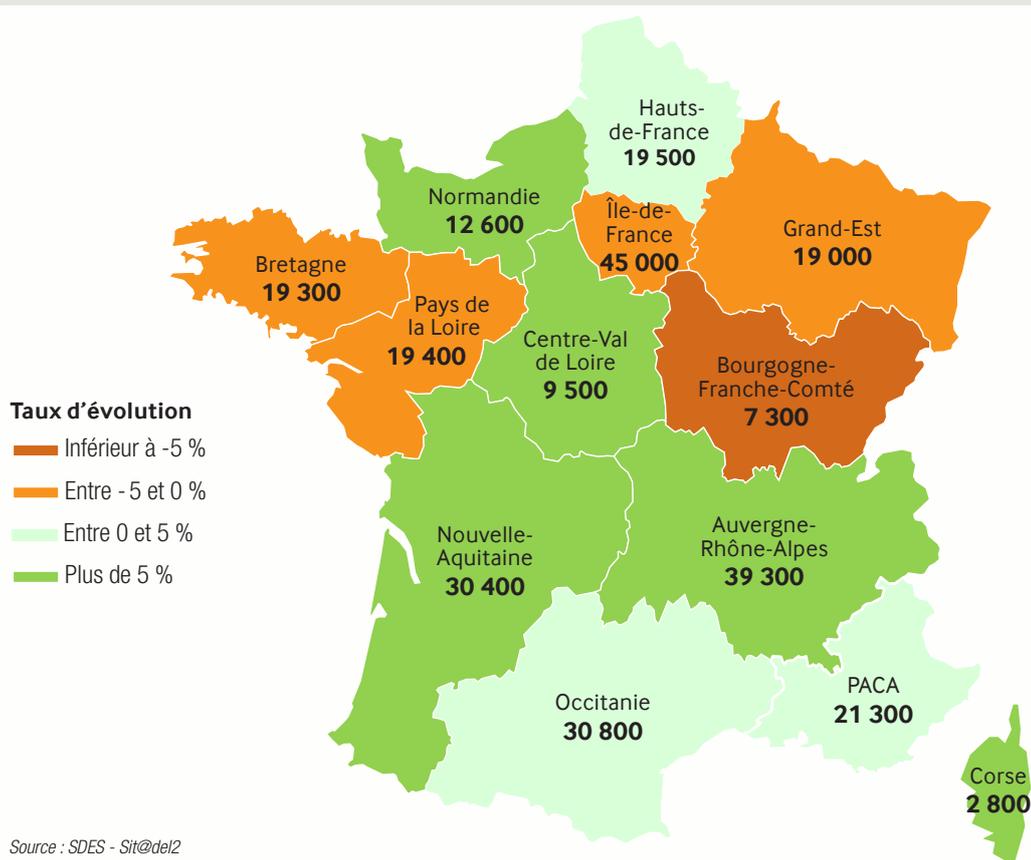
LOGEMENTS AUTORISÉS (DE JUILLET 2024 À JUIN 2025)



L'évolution des autorisations apparaît progressivement plus contrastée entre les régions. Le cumul sur 12 mois des autorisations entre juillet 2024 et juin 2025 progresse par rapport à l'année précédente, dans la majorité des territoires. Cette progression est marquée en régions Bretagne (+ 13,5 %), Pays de la Loire (+ 12,3 %) et Grand-Est (+ 11,4 %), moindre en régions Nouvelle-Aquitaine (+ 4,1 %), Île-de-France (+ 1,1 %) et PACA (+ 1,2 %), tandis qu'une quasi-stagnation est observée en Normandie (+ 0,1 %), Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,3 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,8 %). Le reste du territoire enregistre encore des tendances négatives comme en Hauts-de-France et Occitanie (- 3,7 %), davantage marquées en Centre-Val de Loire (-13,5 %) et en Corse (-15,6 %).

Grille de lecture : dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de juillet 2024 à juin 2025, a enregistré une progression de moins de 5 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin juin 2025, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 45 800.

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER (DE JUILLET 2024 À JUIN 2025)



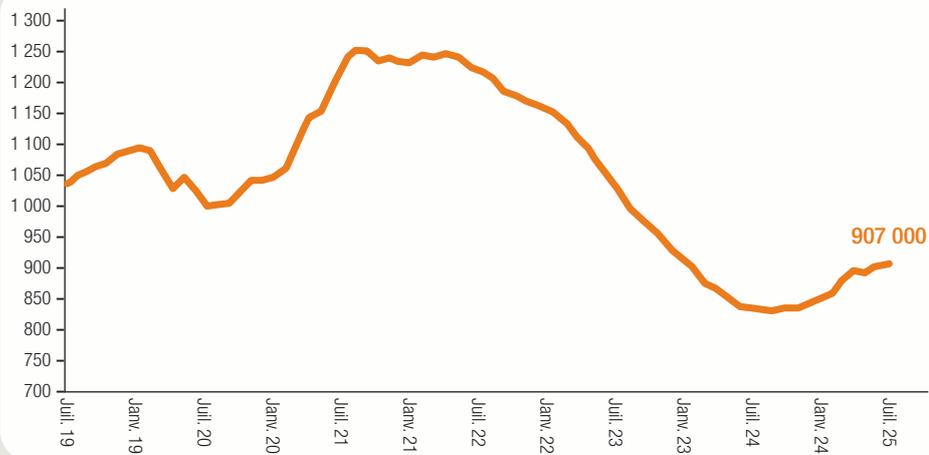
L'orientation des mises en chantier cumulées sur 12 mois est encore contrastée en juin 2025, mais semble globalement moins défavorable. L'indicateur est en recul marqué en région Bourgogne-Franche-Comté (-8,1 %), et en recul plus modeste en Bretagne (- 1 %), Pays de la Loire (- 1,1 %), Île-de-France (- 2,6 %) et Grand Est (- 0,8 %). Sur le reste du territoire, le cumul sur 12 mois des mises en chantier est en progression, de façon particulièrement significative en Centre-Val de Loire (+ 9,7 %) ainsi qu'en Corse (+ 15,2 %).

Grille de lecture : dans la région Normandie, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de juillet 2024 à juin 2025, a enregistré une progression de plus de 5 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin juin 2025, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 12 600.

Source : SDES - Sit@del2

ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : IGEDD d'après Insee, base notariale et DGFIP (MEDOC).

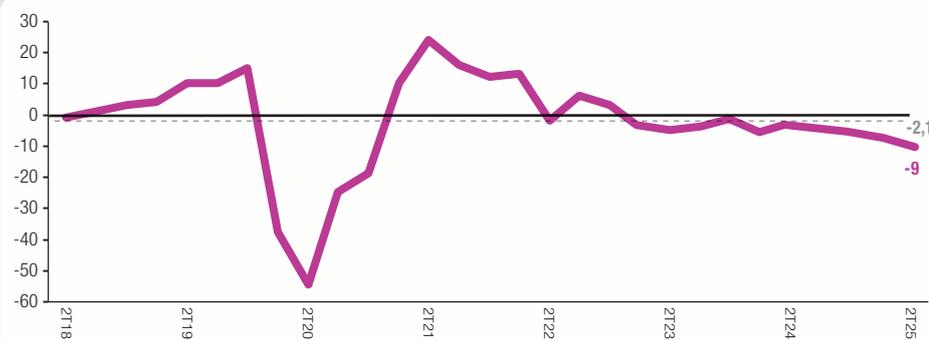
907 000 logements anciens vendus

En juillet 2025, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 907 000 unités, niveau supérieur de 8,4 % à celui de juillet 2024. Les ventes de logements anciens semblent ainsi poursuivre leur reprise.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le solde d'opinion se dégrade

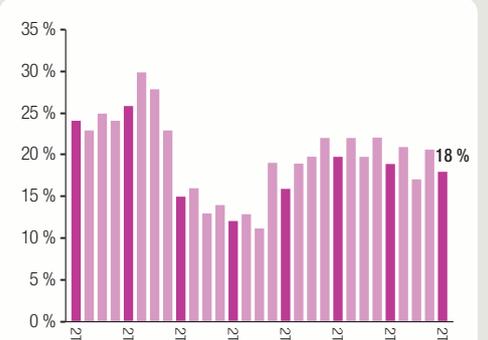
Seules 6 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 15 % constatent une baisse (soit un solde de -9 points contre -2,1 en moyenne sur longue période).



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

18 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

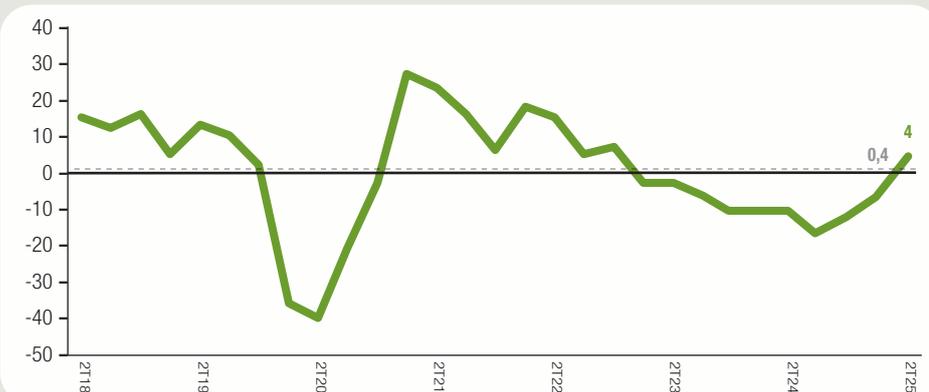
18 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales au 2^e trimestre 2025 (proportion inférieure d'un point par rapport au 2^e trimestre 2024).



SOUS-TRAITANCE

Le solde d'opinion est légèrement positif

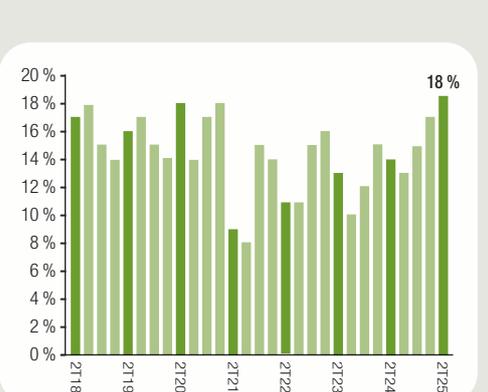
18 % des entreprises notent une progression de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 14 % en constatent une diminution. Le solde d'opinion s'établit ainsi à + 4 points, positif pour la première fois depuis fin 2022.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

18 % des entreprises en sous-traitance

Au deuxième trimestre 2025, 18 % des entreprises déclarent réaliser une partie de leur activité en sous-traitance, soit 4 points de plus qu'au deuxième trimestre 2024.



COMMANDES

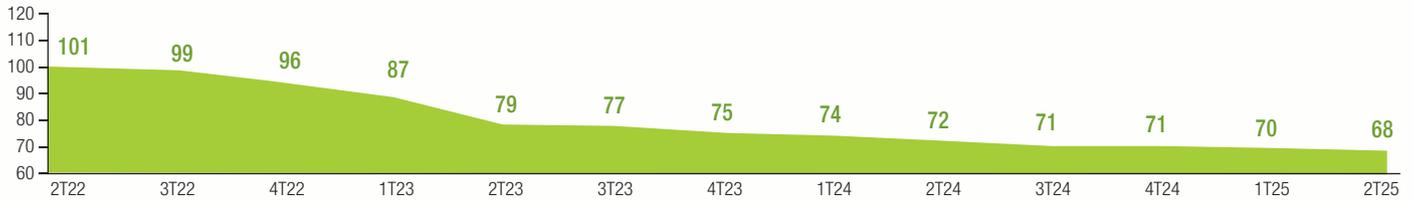
CARNETS DE COMMANDES

Des carnets de commandes toujours en baisse

Le niveau des carnets de commandes représente 68 jours de travail à venir au 2^e trimestre 2025, soit 4 jours de moins qu'un an auparavant. Les soldes d'opinion sur les carnets de commandes sont négatifs, mais en légère amélioration depuis le premier trimestre 2025 en construction neuve comme en entretien-

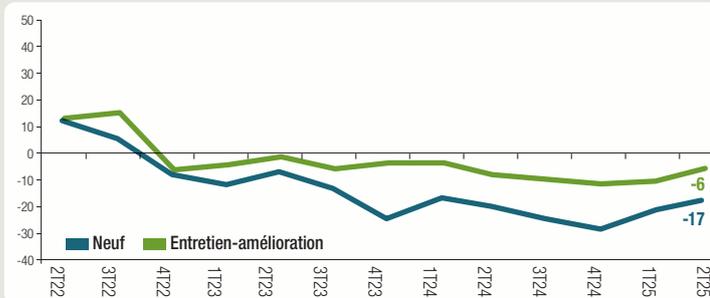
amélioration (respectivement -17 points et -6 points). Pour les entreprises de moins de 10 salariés comme pour les entreprises de 11 à 19 salariés, le solde d'opinion sur les carnets de commandes est défavorable et s'établit à -11 points.

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours



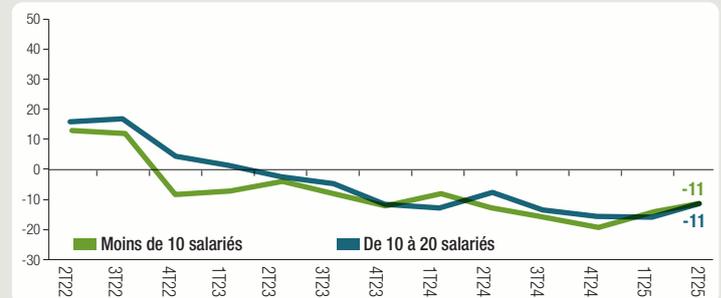
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

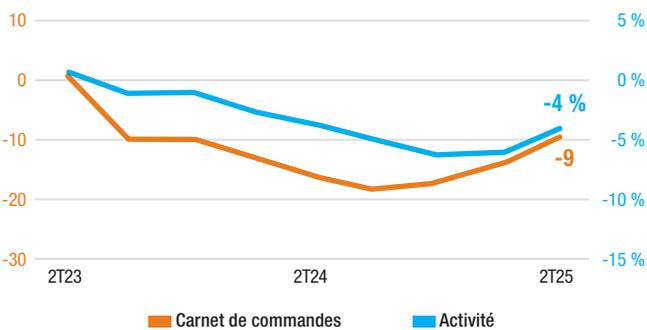
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



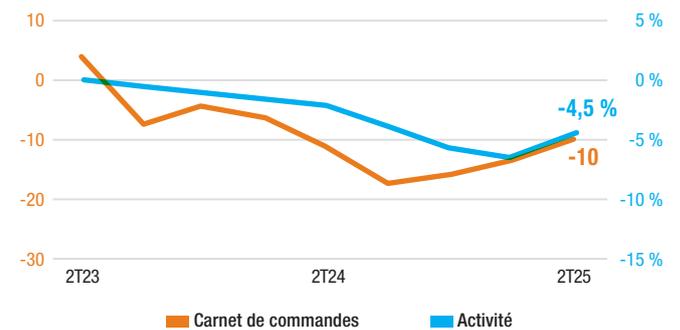
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

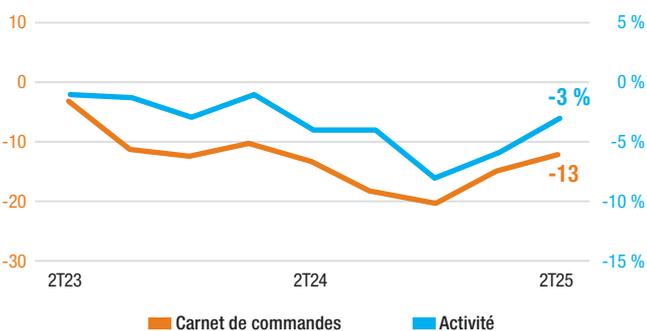
Auvergne-Rhône-Alpes



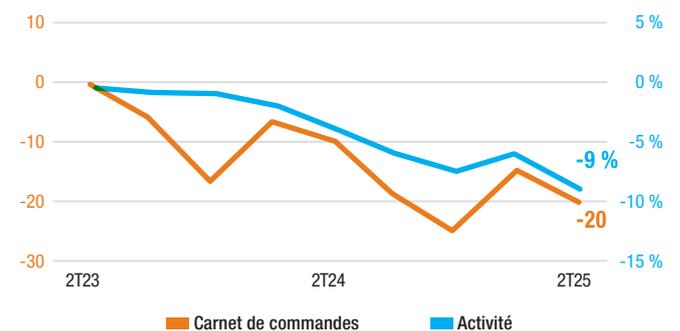
Bretagne



Bourgogne-Franche-Comté



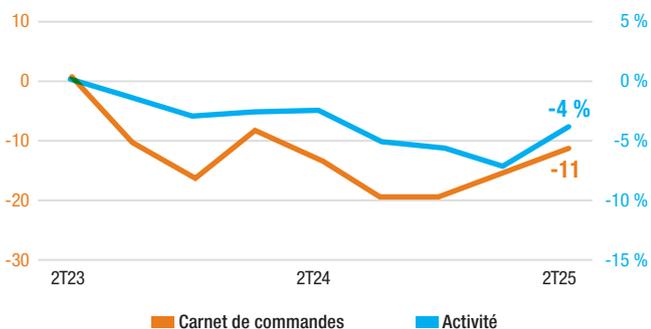
Centre-Val de Loire



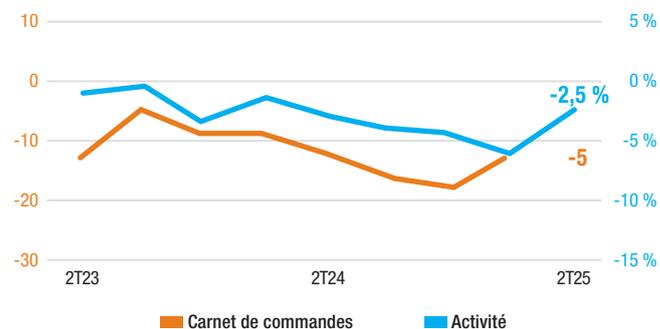
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

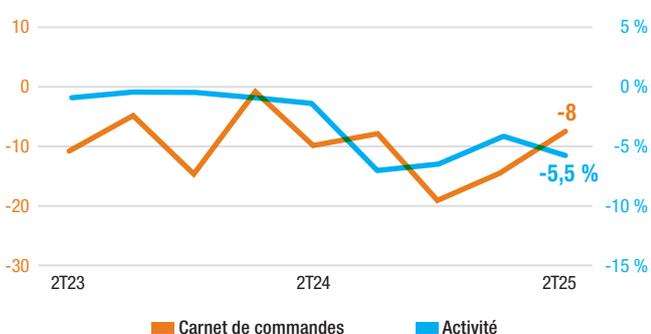
Grand-Est



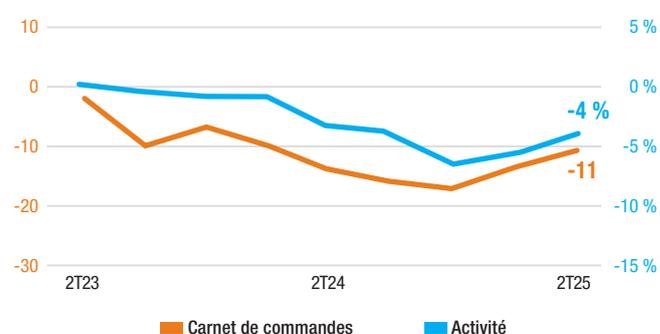
Hauts-de-France



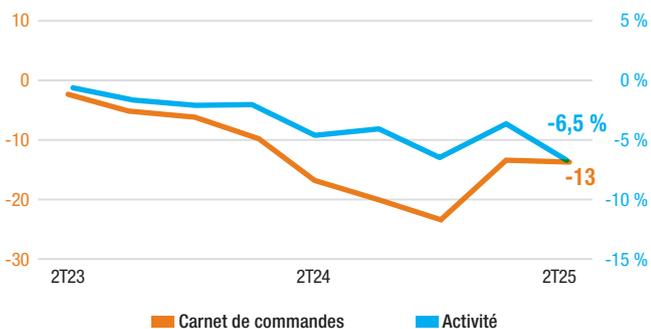
Île-de-France



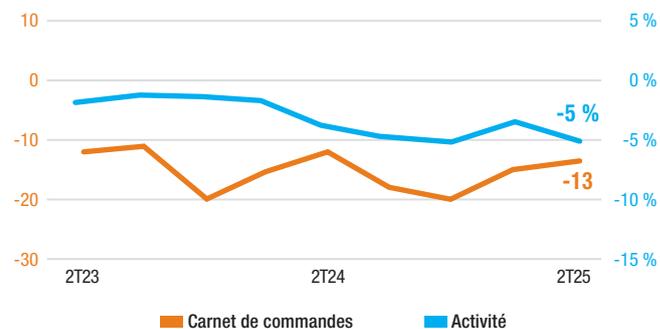
Normandie



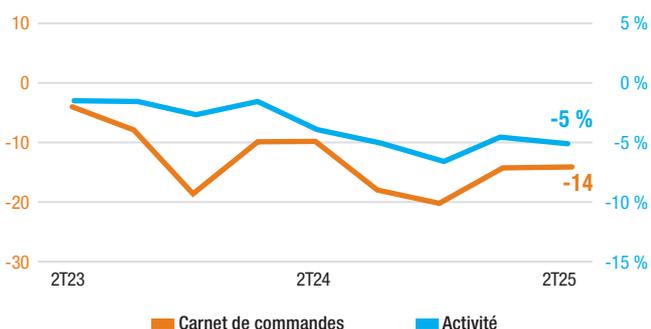
Nouvelle-Aquitaine



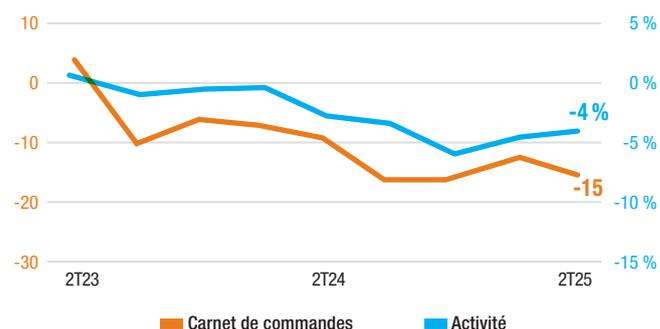
Occitanie



Pays de la Loire



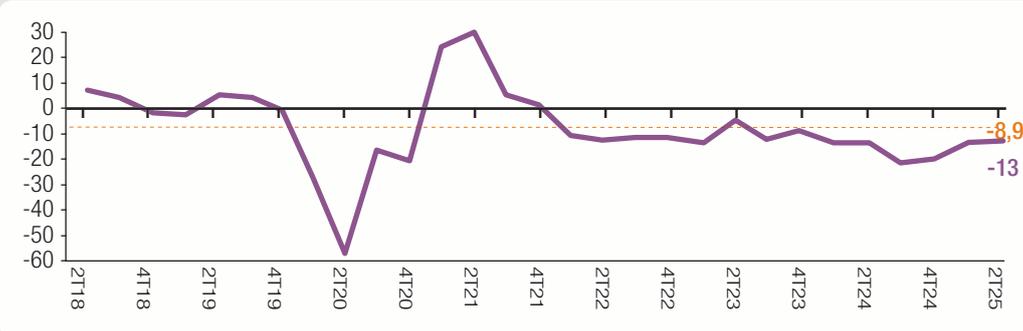
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

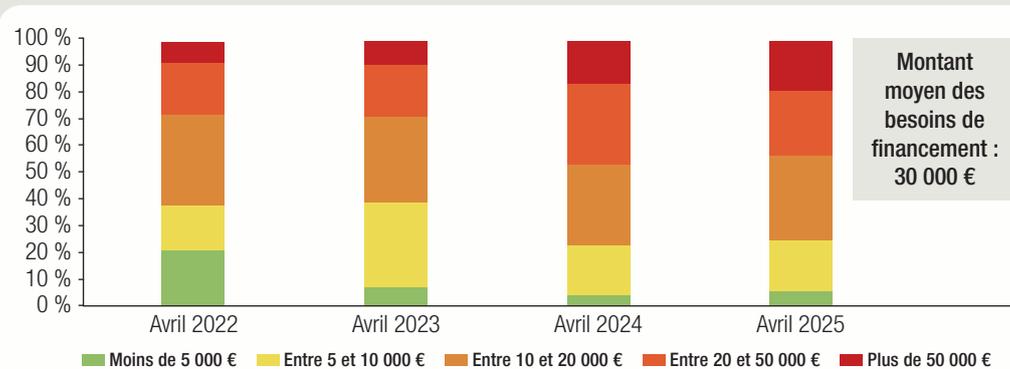


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Le solde d'opinion sur la trésorerie demeure nettement négatif

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -13 points au deuxième trimestre 2025 (contre -8,9 points pour la moyenne de long terme), toujours négatif mais marquant une légère amélioration d'un point par rapport au trimestre précédent. 23 % des entreprises déclarent une détérioration de leur trésorerie contre 10 % une amélioration.

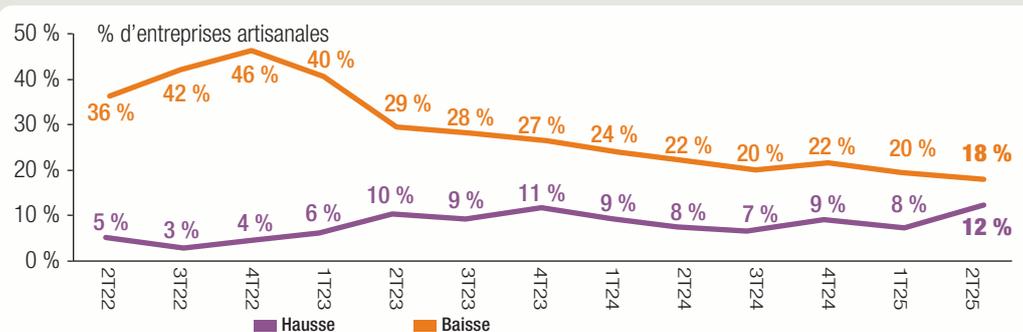
RÉPARTITION DES BESOINS DE FINANCEMENT



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 1^{er} trimestre 2025, 20 % des entreprises font état de besoins de financement (contre 23 % au même trimestre de l'année précédente), pour un montant moyen en hausse, à 30 000 euros. Pour 77 % d'entre elles, ce besoin est supérieur à 10 000 euros.

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

Au 2^e trimestre 2025, 18 % des entreprises déclarent constater une baisse de leurs marges, tandis que 12 % déclarent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -6 points, demeurant ainsi défavorable.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : -5,7 %

Au 2^e trimestre 2025, 20 948 créations ont été enregistrées dans la construction (-5,7 % par rapport au même trimestre l'année précédente).

Source : INSEE.

Défaillances : -2,1 %

Au 2^e trimestre 2025, 3 689 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (-2,1 % par rapport au 2^e trimestre 2024), marquant ainsi un premier recul en glissement annuel depuis 2021 en conservant un niveau haut.

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

La tendance haussière du taux d'épargne des ménages se poursuit depuis le deuxième semestre 2023 pour s'établir à 18,8 % au premier trimestre 2025, soit 1,1 point de plus qu'un an auparavant.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Les prix des travaux d'entretien-amélioration s'accélèrent

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments accélèrent (+1,2 % au deuxième trimestre 2025, après +0,9 % au premier trimestre et +0,9 % au quatrième trimestre 2024).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de plâtrerie (+4,0 % après +2,6 %) et pour les « autres travaux d'installation » (+2,5 % après +3,8 %).

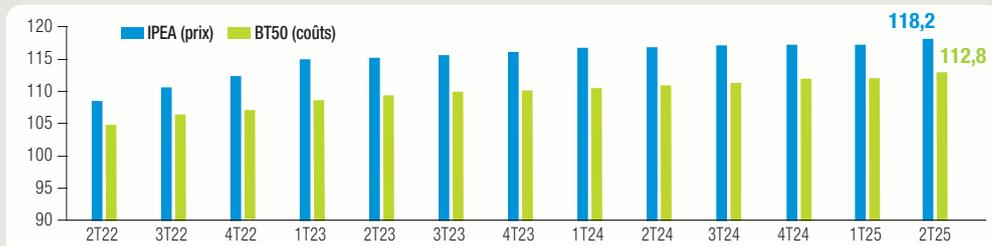
Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,0 % après +2,3 %), de menuiserie (+2,0 % après

+1,6 %), ainsi que pour les travaux de peinture et de vitrerie (+1,8 % sur un an, après +1,4 %).

La hausse des prix sur un an est plus modérée pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,3 % après +1,1 %), de couverture (+1,3 % après +0,8 %) et d'installation électrique (+0,9 % après +0,7 %).

Enfin, les prix diminuent sur un an pour les « autres travaux de construction spécialisés » (-1,0 % après -1,8 %).

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (1T2025/1T2024)

Corps de métiers	Évolution
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	+1,2 %
4321 - Installation électrique	+0,9 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+1,3 %
4329 - Autres travaux d'installation	+2,5 %
4331 - Plâtrerie	+4 %
4332 - Menuiserie	+2 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+2 %
4334 - Peinture et vitrerie	+1,8 %
4391 - Couverture	+1,3 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisé	-1 %

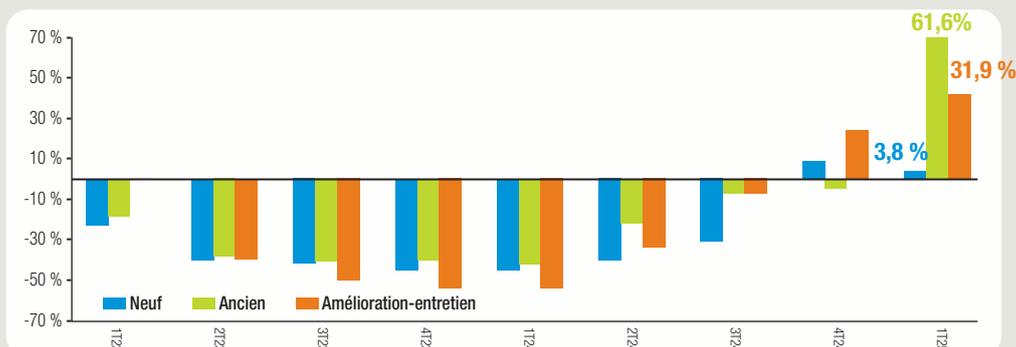
Source : INSEE, base 100 en 2021.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitat poursuivent leur redressement

Les montants de crédits à l'habitat accordés sont en hausse très nette au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024 : + 50,4 % pour atteindre 29 milliards d'euros. Cette hausse est particulièrement prononcée pour l'achat de logements anciens (+ 61,9 %), qui représentent 85 % du montant accordé au premier trimestre 2025, et pour les travaux d'amélioration entretien (+ 31,9 %). Ils progressent dans une moindre mesure pour l'acquisition de logements neufs (+ 3,8 %). Si la tendance est positive, les montants accordés demeurent nettement inférieurs à ceux observés entre 2016 et 2022.

Évolution des montants accordés de crédits à l'habitat, en glissement annuel (T/T-4)



Source : Banque de France.

PRIX ET COÛTS

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en juillet 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
120,49	+0,9 %

Source : INSEE, indice hors tabac base 100 en 2015.

Indice du coût de la construction

Valeur au 1T2025	Évolution annuelle (T/T-4)
2 146	-3,6 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 2T25	Évolution annuelle (T/T-4)
146,68	+1 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50*

Valeur en juin 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
135	+1,8 %

Source : Insee, publication au JO du 17 août 2025 base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en juin 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
2 515,8	+0,9 %

Cuivre

En dollars/tonne en mai 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
9 833	+2 %

Zinc

En dollars/tonne en mai 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
2 649,8	-5,8 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION*

Produits céramiques et matériaux de construction

Valeur en juin 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
127,1**	+0,2 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en juin 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
130,7**	+1,7 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en juin 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
96,7**	-2,5 %

* BT50 : Entretien-Rénovation tous corps d'état.

** Valeur provisoire (source : INSEE, indice base 100 en 2021).

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 542 500 au 1T2025, soit une baisse de 2 % sur un an (contre -0,3 % dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

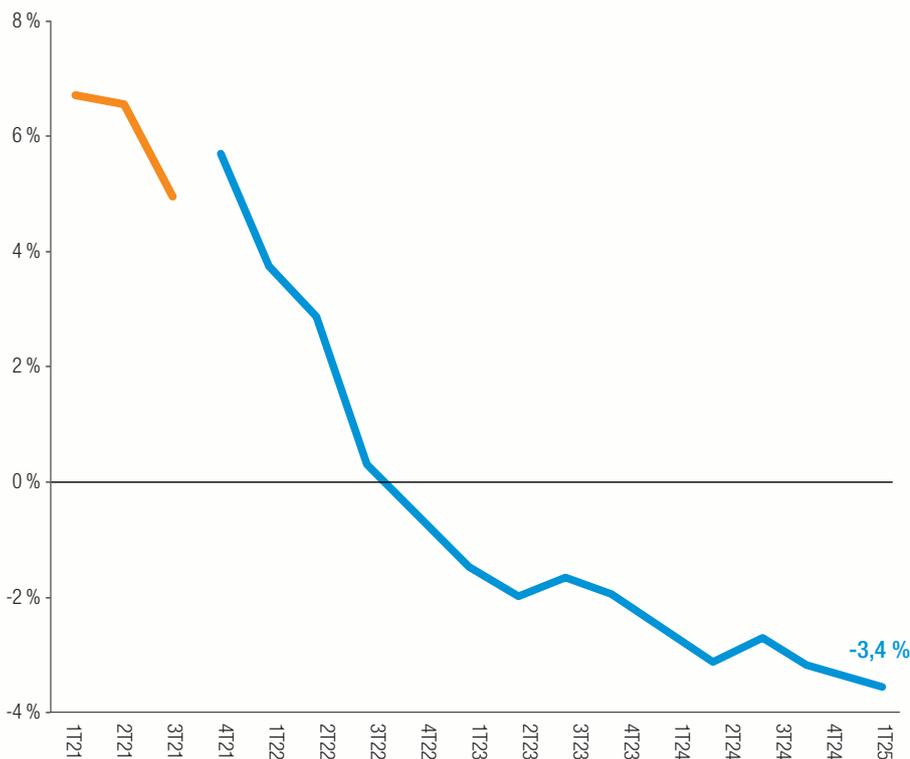
Emploi intérimaire

Au 1^{er} trimestre 2025, le secteur du BTP totalise 127 715 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim recule par rapport au 1^{er} trimestre 2024 (-6 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,6 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOSS.

Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

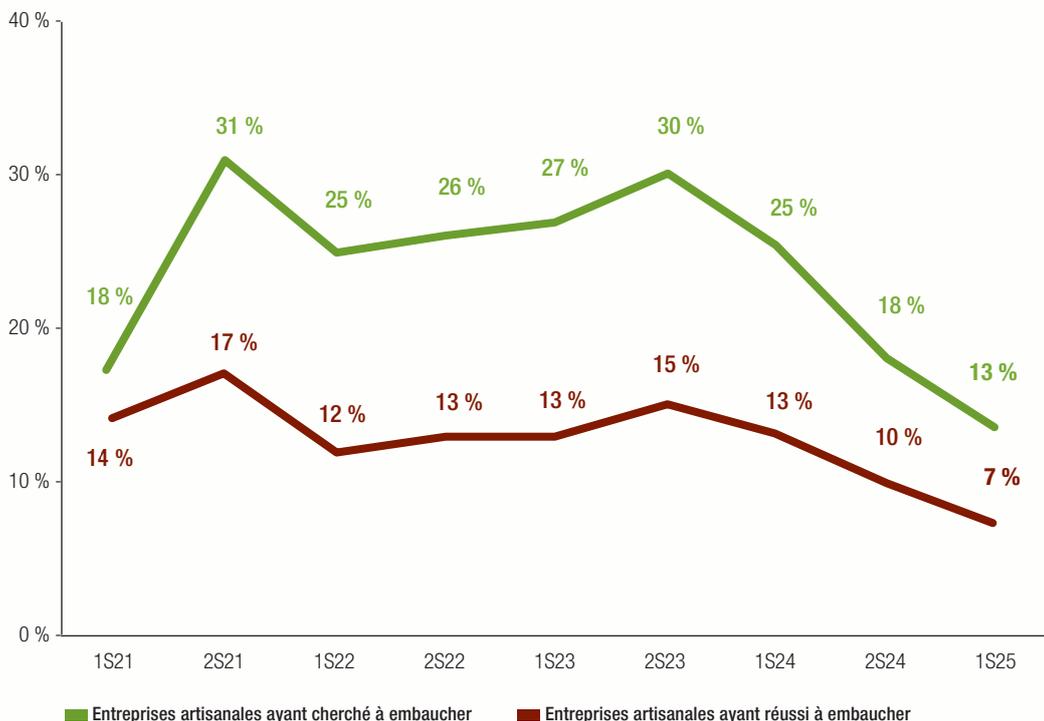
Au 1^{er} trimestre 2025, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 1^{er} trimestre 2024. La variation s'établit à -3,4 %, soit 28 305 emplois détruits.

Source : ACOSS.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-contre est ainsi visible la rupture de série : la courbe orange correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe bleue prend en compte le nouveau périmètre.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales

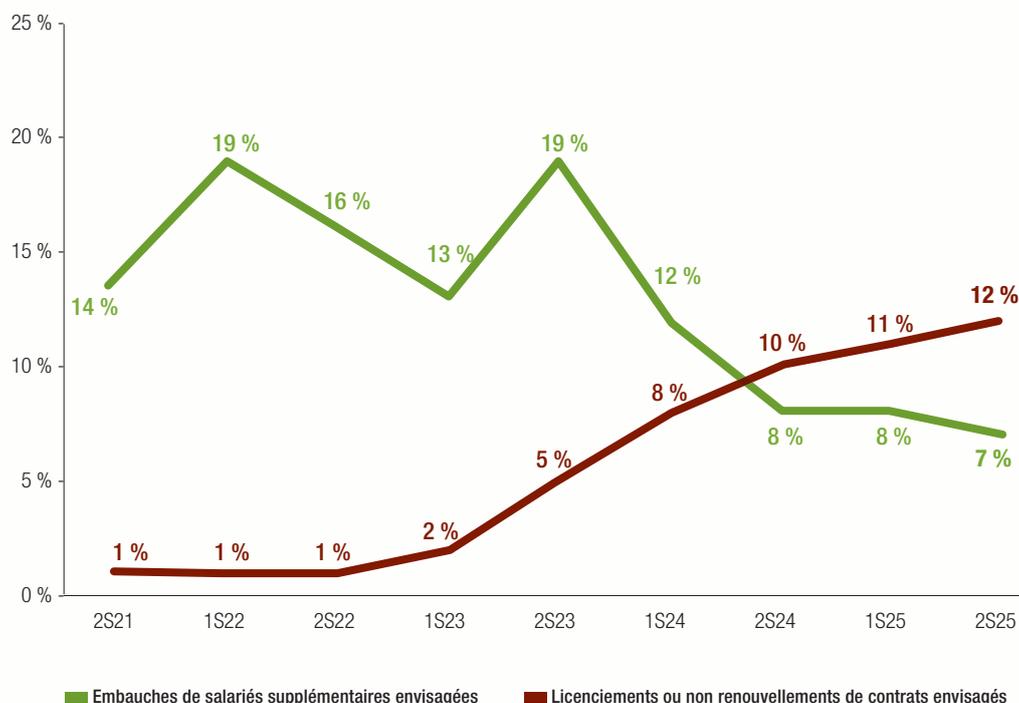


En cohérence avec les baisses constatées sur l'emploi salarié et les intentions affichées en début de semestre, les entreprises artisanales ont été encore moins nombreuses à avoir cherché à recruter au cours du premier semestre 2025 (seulement 13 % d'entre elles). 7 % des entreprises sont effectivement parvenues à recruter, soit un peu plus de la moitié de celles ayant cherché à le faire.

Source : CAPEB - Xerfi.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

% d'entreprises artisanales



L'écart se creuse une nouvelle fois entre la part d'entreprises envisageant des licenciements ou non renouvellements de contrat pour le semestre à venir (12 %) et la part d'entreprises envisageant de recruter (7 %), laissant présager la poursuite d'une tendance dégradée sur l'emploi jusqu'à fin 2025.

Source : CAPEB - Xerfi.